



# VIVRE A GOULVEN



bevañ e goulc'hen  
BULLETIN d'informations ~ KELEIER

**Bulletin du 21 août 2015**

Le bulletin est disponible sur le site de la commune [www.mairie-goulven.fr](http://www.mairie-goulven.fr) et sur celui de la Communauté de Communes : <http://www.pays-lesneven.fr>  
Pour recevoir régulièrement le bulletin d'information dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en **mairie**.  
Le prochain bulletin paraîtra le **04 septembre 2015**, merci d'envoyer vos articles **avant le 02 septembre 2015**.

**Mairie** : ☎ 02.98.83.40.69. – Fax : 02.98.83.56.29. – Courriel : [mairie.goulven@wanadoo.fr](mailto:mairie.goulven@wanadoo.fr)  
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : **9h – 12h**. La mairie est fermée le mercredi.  
**Permanence du maire et ses adjoints le samedi matin ou en semaine sur rendez-vous.**  
En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.



🌸 **Exposition sculptures, Art mor Pagan**, à Goulven, Promenade dans le bourg et les jardins privés, découvertes de sculptures et de poèmes écrits par les parents d'élèves, jusqu'au 20 septembre 2015, Organisée par l'association Goulven-Découverte.

🌸 **Exposition : « Goulven, sites et monuments »**, les lundis du mois d'août de 14h à 16h dans l'ossuaire de l'église de Saint-Goulven, entrée libre, puis visite guidée, de l'église de Saint-Goulven à 16h, rendez-vous devant l'ossuaire.



- 🌸 **Les sacs d'ordures ménagères** sont à déposer dans la colonne dont le couvercle est jaune. Les contrevenants s'exposent à recevoir une amende de 90€.
- 🌸 **Journée du citoyen** : les jeunes nés en juillet, août ou septembre 1999 sont invités à se faire recenser en mairie (dans les 3 mois suivant leur 16<sup>ème</sup> anniversaire). Apporter le livret de famille des parents.
- 🌸 **Sur le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)** onglet « services en ligne et formulaires » vous trouverez les imprimés de certificat de cession de véhicule, certificat d'immatriculation, duplicata de permis, visite médicale... Vous avez la possibilité de les compléter en ligne avant de les imprimer.
- 🌸 **Un logement à caractère social** (sur justificatifs) est disponible à la location à la Résidence de l'Enclos, libre au 1<sup>er</sup> septembre. 2<sup>ème</sup> étage, 46 m2, une chambre. Proche commodités. Contacter la mairie.
- 🌸 **Des terrains sont disponibles dans les lotissements communaux au prix de 39 € TTC le mètre carré. Contacter la mairie.**
- 🌸 **Une collecte de ferraille sera organisée par l'APE, le dernier week-end de septembre.** Si vous avez de la ferraille à votre domicile, merci de la mettre de côté pour cette opération, afin d'aider l'association.

🌸 **Procédure exceptionnelle d'inscription sur les listes électorales** : en application de la loi du 13 juillet 2015, **l'inscription sur les listes électorales pour voter aux élections régionales est possible jusqu'au 30 septembre prochain.** Cette prolongation exceptionnelle a pour but de faire reculer l'abstention et de favoriser la participation du plus grand nombre aux élections régionales les 6 et 13 décembre 2015, compte tenu du calendrier inédit de ces élections. Inscriptions en mairie, munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.



## Vie associative

■ **Amicale cycliste Goulven Tréfléz Plouider :**

	Longue Distance	Moyenne distance	Vélo loisir
Dimanche 23 août	Départ 8h, 92 km, circuit n°91	Départ 8h15, 76 km, circuit n°3 046	Départ 8h30, 56 km, circuit n°32
Dimanche 30 août	Départ 8h, 90 km, circuit n°90	Départ 8h15, 75 km, circuit n°172	Départ 8h30, 63 km, circuit n°30



## Vie paroissiale



### Ensemble paroissial de la Côte des Légendes

**Samedi 22 août** à 18h messe à Guissény.

**Dimanche 23 août** à Brignogan « Pardon de la Chapel Pol », la messe sera célébrée à 10h30 à la Chapelle suivie de la procession vers la mer.

**Mardi 25 août** à 18h, répétition de chants pour les animateurs et toutes les personnes intéressées à la salle paroissiale de Plounéour.

**Samedi 29 août** à 18h messe à Plounéour.

**Dimanche 30 août** Pardon de St Frégant. La procession partira à 10h15 de la fontaine St Gwénoles vers l'église où la messe sera célébrée à 10h30.



## Communauté de communes

Contact : 12, boulevard des Frères lumières – BP 75 – 29260 LESNEVEN - ☎ 02.98.21.11.77  
Courriel : [contact@cc-pays-de-lesneven.fr](mailto:contact@cc-pays-de-lesneven.fr) Site : [www.pays-lesneven.fr](http://www.pays-lesneven.fr)



### Collecte des déchets ménagers



### Campings caristes



Des badges permettant l'ouverture des colonnes pour les ordures ménagères sont disponibles contre paiement de 5 € dans les offices de tourisme et les mairies de Brignogan-Plages, Goulven, Guissény, Kerlouan, Plounéour-Trez, Lesneven et Le Folgoët. Ces badges sont actifs 7 jours à partir du premier jour d'utilisation.



### Période de facturation à blanc



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet a débuté la période de facturation à blanc. Ainsi, le nombre d'utilisation du badge d'accès aux colonnes à ordures ménagères et le nombre de présentation du bac individuel seront pris en compte pour établir une **simulation** de la future facture de la redevance incitative.



### Enfance-Jeunesse : programme du mois d'août



Il reste encore quelques places pour les activités du : lundi 24 août : Rugby flag/Ultimate, mardi 25 août : foot en salle, mercredi 26 août : tournoi sportif avec Plouider, vendredi 28 août : Vendredi du sport.



Un transport est mis en place pour toutes ces animations au départ de chaque commune. Préinscriptions sur internet. Renseignements sur le site [www.pays-lesneven.fr](http://www.pays-lesneven.fr), la page Facebook : service jeunesse pays de lesneven ou au 02.98.21.02.68. Forfait 2 activités = 12,30€, forfait 3 activités = 16,40€, forfait 5 activités (semaine) = 25,60€, stage de Pass 'découverte : 16€40



### Centre Socio Culturel Intercommunal



- Portes Ouvertes aux activités le samedi 5 septembre de 10h à 12h



- Centre de loisirs : ouverture des inscriptions pour les mercredis à partir du 17 août. Prévoir le renouvellement du dossier (certificat médical, fiche sanitaire, attestation responsabilité civile...)



- Rappel des horaires d'ouverture de l'accueil : jusqu'au 28 août, l'accueil du centre socioculturel sera fermé tous les matins. Ouverture du lundi au vendredi de 13h30 à 18h15. Reprise des horaires habituels à partir du 31 août.



### Office de Tourisme Lesneven - Côte des Légendes



Horaires du 1er septembre au 15 novembre :



**Lesneven** : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Ouvert le dimanche 20 septembre de 14h à 17h30.



**Meneham** : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30., dimanches et fériés de 14h à 17h30.



**Office de tourisme Lesneven & Côte des Légendes**, Place des 3 Piliers - 29260 Lesneven. Tél. 02 29 61 13 60

Toute l'info touristique de la Côte des Légendes [sur notre site web](#)



## Animations diverses



♥ **Randonnée pédestre** à Pont-du-Châtel, dimanche 30 août à 14h suivi d'un goûter campagnard. Participation 5€. Inscription avant le 27 août au 02.98.25.41.14 ou 02.98.25.42.88 ou 02.98.25.44.01



♥ **Fest deiz** sur le site de MENEHAM en Kerlouan organisé par l'Association Avel deiz - ☎ 06.83.26.13.47 le 23 août à partir de 15 heures avec la participation des groupes AMZER ZO, AN DRIADENN, Jean MARY et Alain CREACH. Vente de pastes 10h30-12 h et à partir de 14h30. <http://aveldeiz-meneham.e-monsite.com>



♥ **Festival des mardis contés** : 25 août 2015 20h30 Chapelle St Egarec 29 890 KERLOUAN, Youenn Daniel «Contes et légendes des Monts d'Arrée». Tarif 5€ / 1,5 € de 4 à 12 ans. Contact : tél. 06 98 23 50 75,



<http://mardisconteskerlouan.eklablog.com>



♥ **Balade contée sur le bord de mer** - rendez-vous les **lundis 24 et 31 août à 20h15** place de la mairie à Kerlouan. Sans inscription préalable. Participation libre. Contact : [lesconteursdelanuit.overblog.com](http://lesconteursdelanuit.overblog.com) - Téléphone : 06 84 30 47 96

- ♥ **Les guides de la SPREV** organisent à la Basilique ND du Folgoët les **Judis du Patrimoine** à 20H30 avec les thèmes suivants : 27/08/15 « l'art de prier la Vierge, histoire des symboles dans le culte marial »
- ♥ Kernilis le 5 septembre 2015 à partir de 19h00 : « **Moules frites** » dans une ambiance musicale et festive. 10 €/ personne Possibilité de vente à emporter. Jambon - frites 6€. Organisé par l'association "Weekend 2 l'espoir ". Bénéfice intégralement reversé à **Vaincre la Mucoviscidose**
- ♥ **Lundis des orgues à Lesneven** : pendant les prochains marchés, église Saint Michel, à 11h.
- ♥ **Tennis-club de la Côte des Légendes** : permanence ouverte au Lividig Brignogan tous les jours de 9h à 20h, locations, cours collectifs jeunes (55 €, 5 jours) et particuliers. Inscriptions pour l'année scolaire: cours jeunes de 4 à 17 ans, adultes. Renseignements au 02.56.31.84.58. [tennisbrignogan@gmx.fr](mailto:tennisbrignogan@gmx.fr), [www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes](http://www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes)
- ♥ **La maison des dunes de Keremma, site du Conservatoire du Littoral**, gérée par la communauté de communes de la Baie du Kernic ouvre le 2 août 2015 **un nouvel espace muséographique immersif et ludique de découverte des dunes de Keremma**. Cet espace muséographique permanent a été conçu pour que le visiteur soit constamment acteur de sa découverte. De nombreuses manipulations, activités et supports audiovisuels interactifs rythmeront la visite et permettront aux visiteurs de découvrir de manière ludique les dunes de Keremma dans leur globalité. Comment notre rivage a-t-il évolué depuis la nuit des temps? D'où vient le sable et comment s'est-il formé? Comment le sable voyage sur le littoral? Comment la dune se forme? Comment les animaux et les plantes ont su s'adapter à ce milieu hostile? Quelle relation intime l'homme a-t-il construit avec ce milieu naturel?... Tant de questions qui trouveront leur réponse au cours d'un parcours de visite sensoriel d'une quarantaine de minutes. L'espace muséographique est composé de 5 modules, de plus de 10 manipulations interactives et ludiques et présente un spectacle original projeté sur une maquette blanche en relief. Un premier niveau de découverte adapté à tous les âges, qui vous donnera l'envie d'aller plus loin dans votre visite en parcourant les dunes de Keremma ou en participant à une balade guidée proposée par les animateurs nature de la Maison des dunes. Ce nouvel espace muséographique, ainsi que la réorganisation de l'espace d'entrée du site seront suivis de nombreuses autres réalisations. L'année prochaine, un nouveau sentier d'interprétation, puis d'autres outils viendront compléter et diversifier l'offre de découverte afin de répondre toujours mieux aux attentes de chaque visiteur, locaux et touristes. **Espace gratuit et ouvert au public du lundi au vendredi de 10h à 18h et le dimanche de 14h à 18h du dimanche 2 août jusqu'au 31 août.**  
**Contact:** Maison des dunes. Nicole CHAPALAIN. 02.98.61.69.69. [maisondesdunes@gmail.com](mailto:maisondesdunes@gmail.com)
- ♥ **Brignogan, musée du coquillage** : tous les jeudis à 15h, Ingrid organise une visite commentée du musée du coquillage en langue allemande. Nous recevons au musée, le 19 à 11h, Joël Cluny. Il proposera aux enfants, des chansons sur la mer et bien d'autres comptines.



## Informations diverses

- ⊙ **A louer** : maison 3 chambres, vaste séjour, dépendances, cour et jardin. Vue sur baie de Goulven. Libre au 1<sup>er</sup> septembre. 610 €. Tel. : 06.76.46.37.60
- ⊙ **Stade lesnevien athlétisme** : inscriptions le samedi 29 août 2015 au stade G. Martin de 14h à 16h. Prévoir chèque de cotisation et certificat médical récent portant la mention « pas de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ». Personnes nées en 2006 et avant.
- ⊙ **Badminton club loisirs – Plouider** : les séances d'entraînement reprennent le lundi 24 août avec des séances les lundis et jeudis à 19h00 pour les adultes. La séance d'entraînement pour les enfants (11-16 ans) aura lieu le dimanche à 10h00. Informations et inscriptions pour tous sur place le lundi soir. Séance d'essai possible. Pour toute information, contacter Hubert RIOU au 02 98 25 29 82.
- ⊙ **Sport découverte lesneven** : l'association accueille vos enfants entre 4 et 10 ans pour une découverte de différentes activités sportives tout au long de l'année : Des séances adaptées à leur âge, des activités variées, des temps forts festifs et sportifs qui ponctuent leur année. Une association animée par des parents bénévoles et des séances menées par un animateur sportif, Yann Péron, animateur sportif de la ville de LESNEVEN. AG suivi des inscriptions le samedi 5 septembre au centre socioculturel de Lesneven à 10h30. Pour tous renseignements, <http://sportdecouverteleneven.e-monsite.com> et pour nous contacter : [sportdecouverte29@yahoo.fr](mailto:sportdecouverte29@yahoo.fr)
- ⊙ Comme en début de chaque saison sportive, **les archers de Plounéour-Trez** vous proposent quelques séances de découverte du tir à l'arc, Le mardi 1er septembre de 20h30 à 22h30, le mercredi 2 septembre 2014 de 14h à 16 h, le dimanche 6 septembre de 9h30 à 11h30. Ouvert à tous (enfants à partir de 10 ans). Salle des sports de Plounéour-Trez.
- ⊙ **Association de théâtre « Brin de folie »** : la nouvelle saison théâtrale 2015/2016 sera animée par Brigitte Desury.
- ⊙ Les cours auront lieu le mercredi à la salle Yves Bleunven au Folgoët.
- ⊙ Groupe 1 : 15 h 15 à 16 h 15 : enfants de 7 ans à 10 ans
- ⊙ Groupe 2 : 16 h 30 à 17 h 30 : enfants de 10 ans à 12 ans
- ⊙ Groupe 3 : 17 h 45 à 18 h 45 : ados de 12 ans à 14 ans
- ⊙ Groupe 4 : 19 h à 20 h : ados de 14 ans à 18 ans
- ⊙ Groupe 5 : 20 h 30 à 22 h 30 : adultes (à partir de 18 ans)
- ⊙ **Début des cours** : mercredi 7 octobre 2015.
- ⊙ **Inscriptions** : mercredi 8 septembre 2015 de 17 h à 20 h à la salle Yves Bleunven au Folgoët (paiement le jour de l'inscription). **Tarif à l'année** : 96 € pour les enfants et les ados ; 110 € pour les adultes (possibilité de régler en 2 chèques). **Renseignements** : [brin-de-folie@laposte.net](mailto:brin-de-folie@laposte.net)
- ⊙ **Sur Goulven, entreprise GCE**-électricité, plomberie, chauffage – neuf et rénovation, dépannage et entretien des chaudières fioul, gaz et pompe à chaleur. ☎ 06.86.52.09.66 – mail : [gce29@orange.fr](mailto:gce29@orange.fr)

- ⊗ **La Maison du Toutou** : toilette pour chiens et chats. Blandine CAM, bichonne vos fidèles compagnons à sa nouvelle adresse : 9, Pen ar Menez (route de Tréfléz), 29260 Plouider. Sur rendez-vous au 02.98.21.07.15.
- ⊗ **Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC)**. Le CLIC a pour mission d'accueillir les personnes de plus de 60 ans et leur famille, de les renseigner sur leurs droits sociaux, de les accompagner dans leurs démarches administratives, de répondre à leurs diverses questions : aides à domicile, structures d'accueil, retours d'hospitalisation, adaptation du logement, APA, aide sociale, aides financières... Permanence d'accueil sur Rendez-vous au centre hospitalier, rue Barbier de Lescoat à LESNEVEN. **Renseignement et prise de RDV auprès du secrétariat au 02 98 21 02 02, le mardi et le jeudi.**
- ⊗ **La ligue contre le cancer dans le Finistère**. Missions : prévenir pour réduire l'exposition aux facteurs de risques tels que tabac, alcool, soleil..., participer au dépistage organisé des cancers à un stade précoce (sein, colon), accompagner les patients et leur entourage tout au long de la maladie et dans l'après cancer en favorisant leur bien-être et leur insertion sociale, financer la recherche médicale t plus particulièrement la recherche Finistérienne. Contact à Brest : 02.98.47.40.63.
- ⊗ **Ma ruche : je la déclare ! La déclaration annuelle des ruchers : Une obligation réglementaire dès la 1ère ruche, un geste citoyen et responsable**. La déclaration annuelle permet la localisation des ruches, localisation indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. Par cette déclaration, vous participez ainsi concrètement à la lutte contre les maladies (plan de Maitrise contre le varroa, programme pilote de lutte contre loque américaine...) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles. L'actualité renforce la nécessité absolue de cette démarche : un parasite « aethina tumida » jusqu'alors inconnu en Europe, le petit coléoptère des ruches est détecté en Italie du Sud. En cas de suspicion dans votre commune, il serait primordial de pouvoir visiter tous les ruchers du secteur. **Apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment déclarer ses ruches ?** Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1er novembre. Par Internet sur le site TeleRuchers <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> si vous avez déjà déclaré les années passées. Auprès du GDS par courrier si vous n'avez jamais fait de déclaration : Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995\*02 (disponible sur le site internet [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_13995.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do) ) ou sur demande à l'antenne départementale de votre GDS. Ma déclaration 2015? A réaliser au plus vite par formulaire papier auprès de votre GDS avant le 31 Octobre 2015. Ma déclaration 2016? A réaliser si possible sur le site entre le 1er novembre 2015 et le 28 février 2016. *Pour nous apiculteurs bretons la déclaration de novembre est devenue la bonne habitude. Continuons.*



## Divers

### 📺 Cinéma Even Lesneven :

« Le petit prince » dimanche 23 à 10h45, « Des apaches » lundi 24 à 20h15, « Mission impossible-Rogue nation » vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 à 20h15

### 📻 Radio Emeraude :

Si vous avez des annonces à diffuser sur les ondes de Radio Emeraude, (Pas d'annonces de vente) contactez la rédaction 02.98.21.08.42. – e-mail : [radio.emeraude@wanadoo.fr](mailto:radio.emeraude@wanadoo.fr) Attention fermeture d'été de la Radio à partir de la semaine 33, reprise de la grille des émissions pour la rentrée début septembre en semaine 36.

## MEMENTO

**Ordures ménagères** : collecte des bacs individuels le mercredi. Présenter le bac la veille au soir.

**Pharmacie de garde** : ☎ 32 37 (serveur vocal – 0.34 € TTC/min).

**Médecin de garde** : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h, et jours fériés, composez le 15.

**Chirurgien-dentiste** : 02.98.90.55.77.

**Secours en mer** : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.

**ADMR Plouider/Goulven** : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

**ADS services d'aide et de soins à domicile**, équipe mobile spécialisée « Alzheimer », portage de repas, télé-assistance. Permanences de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact : 02.98.21.12.40, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN. [www.ads.llp.fr](http://www.ads.llp.fr)

**Déchetterie de Lesneven** (Gouerven) : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ☎ 02.98.21.09.36.

**Lyonnaise des eaux** : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h ☎ 0810.398.398 – Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898.

**Electricité** : ☎ 0810.333.029.

**Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrand)** 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

**Cabinet infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas** : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25.

**Cabinet infirmier Corlosquet, Rault, Stamm à Plounéour-Trez, au Bourg**. Soins infirmiers à domicile 24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

**Correspondants presse locaux** : Le Télégramme : Hervé PRONOST ☎ 06.86.38.19.12. ; [hpro@aliceadsl.fr](mailto:hpro@aliceadsl.fr), Ouest- France : Marc Letissier ☎ 06.84.14.08.39 ; [letissier.marc@wanadoo.fr](mailto:letissier.marc@wanadoo.fr)

**Puéricultrice de la PMI, Mme Le Bihan** : reçoit sur Rdv le vendredi de 8h30 à 12h à la PMI de Lesneven., CDAS de Lesneven ☎ 02.98.83.23.66.

**Assistante sociale** : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎02.98.83.23.66.

**Réseau de santé RESPECTE** : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi de 9h à 17h, [www.respecte.org](http://www.respecte.org), [asp.respecte@wanadoo.fr](mailto:asp.respecte@wanadoo.fr)

**Conciliateur de justice** : permanence en mairie de Lesneven le lundi de 14h à 17h ☎ 02.98.00.97.05., et en mairie de Kerlouan sur Rdv.

**Médiateur de la république** : autorité indépendante ayant pour mission d'aider à résoudre les litiges entre les administrés et l'administration, M. Jean Appere, permanence à la sous-préfecture de Brest, 3, rue Parmentier le mercredi matin sur Rdv ☎ 02.98.41.00.66.

**Conseillers départementaux** : Pascal Goulaouic, Mairie de Plounéour-Trez, ☎ 02.98.83.41.03, [pascal.goulaouic@finistere.fr](mailto:pascal.goulaouic@finistere.fr) et Mme Lédie LE HIR, mairie de Plouguerneau, ☎ 02.98.04.59.54, [ledie.lehir@finistere.fr](mailto:ledie.lehir@finistere.fr)

**ADIL**, agence départementale pour l'information sur le logement, 14 Bd Gambetta à Brest ☎ 02.98.46.37.38. [www.adil29.org](http://www.adil29.org)

**ADAPEI** Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

**FNATH**, (**Association des Accidentés de la vie**), prochaine permanence : le 15 septembre à la mairie de LESNEVEN de 10h00 à 11h30, sans rendez-vous. Contact : 02 98 21 19 67

**Maison des personnes handicapées** : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎02.98.90.50.50 (ex-COTOREP)

